

# Ma Ville

L'INFORMATION MUNICIPALE  
DE SAINT-CONSTANT

Printemps 2016 Vol 3 - N° 1



## DES CONSTANTINS BRANCHÉS

- Des alertes en temps réel
- Une participation citoyenne en ligne 24/7
- Une application mobile pour signaler instantanément un problème



P. 8-9

**REFONTE  
RÈGLEMENTAIRE**



P.13

**CARTE  
CITOYENNE**



P.16-17

**CITOYENS  
ÉCORESPONSABLES**

# PRENEZ NOTE

## Ma Ville

Production  
Direction des communications  
Ville de Saint-Constant

Collaboration  
Services municipaux de la  
Ville de Saint-Constant

Photographes  
Geneviève Poirier, Vlad  
Podkhlebnik, Amélie Picquette,  
Banque de photos de la Ville de  
Saint-Constant, Shutterstock.

Graphisme et impression  
Imprimerie Pub Cité

## SOMMAIRE

Actualités	4-5
Budget 2016	6
Refonte règlementaire	8-9
Virage numérique	12-13
Gestion écoresponsable	16-17
On bouge!	20
Calendrier municipal	22-23



## DES SUGGESTIONS?

### Des commentaires?

Le bulletin municipal contient l'essentiel des renseignements pouvant vous être utiles. Un sujet vous intéresse en particulier? Faites-nous part de vos suggestions :

 [communication@ville.saint-constant.qc.ca](mailto:communication@ville.saint-constant.qc.ca)



Ce document est imprimé par Imprimerie Pub Cité, sur un papier certifié FSC® provenant de sources responsables.

## SERVICES MUNICIPAUX

### Pour nous joindre : 450 638-2010

Les services de la Ville de Saint-Constant seront fermés à l'occasion des jours fériés :

Congé de Pâques \* Fermés le vendredi 25 mars et le lundi 28 mars

Journée nationale des patriotes Fermés le 23 mai

\*La bibliothèque municipale sera fermée le dimanche 27 mars et le lundi 28 mars, mais sera ouverte le Vendredi saint et le Samedi saint.

<b>Mairie</b>	Lun. au jeu.	8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h)
<b>Affaires juridiques et Greffe</b>	Vendredi	8 h 30 à 13 h

**Ressources humaines**  
**Service des incendies**  
**Communications**  
147, rue Saint-Pierre

<b>Cour municipale</b>	Lun. au jeu.	8 h à 17 h (fermé de 12 h à 13 h)
<b>Comptoir de la taxation</b>	Vendredi	8 h à 12 h
<b>Comptoir de l'urbanisme</b>		

121, rue Saint-Pierre

<b>Travaux publics</b>	Lun au jeu.	8 h à 17 h (fermé de 12 h à 13 h)
<b>Service du génie</b>	Vendredi	8 h à 12 h

25, montée Lasaline

**Écocentre (déchetterie)**  
25, montée Lasaline

**1<sup>ER</sup> NOVEMBRE AU 30 AVRIL**

Lun. au jeu.	8 h 15 à 11 h 45 13 h 15 à 16 h 45
*Jusqu'au 30 avril, ouvert le 3 <sup>e</sup> samedi du mois, soit le 19 mars et le 16 avril.	Vendredi 8 h 15 à 11 h 45 Samedi* 8 h 15 à 12 h 45 Dimanche FERMÉ

#### 1<sup>ER</sup> MAI AU 31 OCTOBRE

Lun. au jeu.	8 h 15 à 11 h 45 13 h 15 à 16 h 45
Vendredi	8 h 15 à 11 h 45

Ouvert tous les samedis et dimanches de 8 h 15 à 11 h 45 et 13 h 15 à 16 h 45

<b>Service des loisirs</b>	Lun. au jeu.	8 h 30 à 16 h 30 (fermé de 12 h à 13 h)
160, boul. Monchamp	Vendredi	8 h 30 à 13 h

<b>Bibliothèque</b>	Lundi au mer.	13 h à 20 h 30
121, rue Saint-Pierre	Jeudi	9 h 30 à 20 h 30
	Vendredi	13 h à 17 h
	Samedi	10 h 30 à 15 h 30
	Dimanche	14 h à 16 h

## DATES À RETENIR

- |                             |   |
|-----------------------------|---|
| <b>1<sup>er</sup> avril</b> | Fin de l'interdiction du stationnement de nuit  |
| <b>13 avril</b>             | Rendez-vous citoyen   |
| <b>15 avril</b>             | Date limite pour retirer votre abri d'auto  |
| <b>15 mai</b>               | Date limite pour présenter une demande de réclamation pour des bris subis à la propriété en lien avec le déneigement  |
| <b>16 mai</b>               | Début de la collecte de branches, qui se poursuivra jusqu'à ce que la tournée complète de la Ville soit effectuée. La durée dépend toujours des quantités déposées par les citoyens. Par contre, tous les citoyens devront avoir déposé leurs branches en bordure de rue dès 7 h, le matin du 16 mai, car l'équipe ne passera qu'une seule fois sur l'ensemble du territoire. |
| <b>21-22 mai</b>            | Vente-débarras  |
| <b>24 au 29 mai</b>         | Semaine gratuite à l'écocentre  |



## MOT DU MAIRE

### LE TEMPS DU RENOUVEAU...

« Paradoxalement, c'est dans la croissance et le changement que se trouve la seule vraie sécurité. »

– Anne Morrow Lindbergh, écrivaine américaine.

Revoici la période de l'année au cours de laquelle les jours allongent, la température se réchauffe et la nature semble prête pour un nouveau départ. Il y a deux ans, nous étions dans ce même état d'esprit à la Ville lorsque nous avons choisi de faire les choses différemment.

Plusieurs étapes, telles que l'analyse, l'évaluation, la planification, l'optimisation des ressources et des processus d'affaires ont été nécessaires... et chargées de défis! Nous sommes maintenant à même de confirmer que cette démarche porte fruit avec toutes les initiatives qui se concrétiseront en 2016 et dans les années qui suivront. Sachez que dans tout ce que nous accomplissons, notre principal objectif est de s'assurer de prioriser votre qualité de vie.

Vous constaterez dans cette édition printanière du bulletin *Ma Ville* qu'encore plusieurs projets et activités sont en cours ou auront lieu dans les prochains mois. Parmi les projets d'envergure, je souhaite attirer plus particulièrement votre attention sur la refonte réglementaire du plan d'urbanisme de la Ville et sa concordance au *Plan métropolitain d'aménagement et de développement*, pour lesquelles le Service d'urbanisme travaille ardemment. Dans les prochaines semaines, votre participation à cette démarche sera essentielle puisqu'elle permettra de s'assurer que la nouvelle réglementation reflète bien vos préoccupations. Comme toujours, nous avons besoin de vous!

Je profite également de l'occasion pour vous parler d'un autre sujet d'importance pour la Ville et la collectivité, l'écoresponsabilité. Que nous soyons dirigeants, employés ou citoyens, notre rôle est prépondérant dans la sensibilisation de nos pairs et de nos enfants sur le sujet et dans l'intégration de gestes écoresponsables. Nos décisions et nos comportements doivent contribuer à montrer l'exemple. Nos choix de consommation et nos décisions de gestion ont un impact environnemental et social; chaque geste quotidien que nous posons doit en tenir compte.

Bref, profitons de cette période de renouveau pour prendre de bonnes habitudes, regarder en avant avec optimisme et collaborer à améliorer notre qualité de vie.

Je vous invite à demeurer à l'affût et à consulter les différentes publications et outils de communication numériques de la Ville pour ne rien manquer de ce qui se passe dans notre municipalité.

Le maire de Saint-Constant,

M. Jean-Claude Boyer




**M. David Lemelin**  
Conseiller municipal  
du district 1



**M. André Camirand**  
Conseiller municipal  
du district 2



**M. Gilles Lapierre**  
**Maire suppléant**  
Conseiller municipal  
du district 3



**Mme Chantale Boudrias**  
Conseillère municipale  
du district 4



**Mme Louise Savignac**  
Conseillère municipale  
du district 5



**M. Thierry Maheu**  
Conseiller municipal  
du district 6



**M. Mario Perron**  
Conseiller municipal  
du district 7



**M. Mario Arsenault**  
Conseiller municipal  
du district 8

## PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES du conseil municipal

### Soyez présents!

Les séances du conseil sont publiques et tous les citoyens sont bienvenus. En y assistant, vous pouvez vous familiariser avec tous les aspects qui régissent une saine gestion municipale ainsi qu'avec les grands projets de la Ville.

## Séances du conseil

Les séances sont tenues le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h 30, à l'hôtel de ville (147, rue Saint-Pierre). Les prochaines séances ordinaires auront lieu les 12 avril, 10 mai et 14 juin. La séance ordinaire du 14 juin se tiendra à la salle multifonctionnelle du Quartier de la Gare, situé au 121, rue Saint-Pierre.



## DE LA GRANDE VISITE À SAINT-CONSTANT!

Les membres du conseil de la Ville et les maires de la MRC ont eu l'occasion de rencontrer le maire de Montréal Denis Coderre le 23 janvier dernier à Exporail, le Musée ferroviaire canadien. En effet, le maire de Saint-Constant et préfet de la MRC de Roussillon, M. Jean-Claude Boyer, avait invité M. Coderre à un brunch afin, notamment, de discuter des défis de gouvernance que partagent Montréal et Saint-Constant et de voir comment les deux villes peuvent se soutenir dans leurs réalisations. Cet événement convivial avait entre autres pour objectif d'approfondir les liens entre les deux villes.

Lors de sa visite, M. Coderre, également président de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), a eu l'occasion de visiter Exporail, attrait touristique majeur de la région. Il a d'ailleurs été question de l'importance de reconnaître officiellement Exporail en tant que musée national afin qu'il puisse obtenir un financement récurrent et être reconnu à sa juste mesure.

Le maire de Montréal s'est ensuite réuni avec les maires de la MRC de Roussillon pour prendre le thé et discuter des principaux enjeux régionaux. Messieurs Jean-Claude Poissant, député fédéral de La Prairie, et Alain Therrien, député provincial de Sanguinet, étaient aussi présents.



## UN TERRAIN POUR LA NOUVELLE CASERNE DES POMPIERS

Les longues négociations avec le ministère des Transports du Québec (MTQ) ont porté fruit! En effet, la Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et de Sainte-Catherine, créée en 2015, a pu acquérir le terrain appartenant au MTQ au coût de 1,3 M\$, une somme largement inférieure au prix du marché.

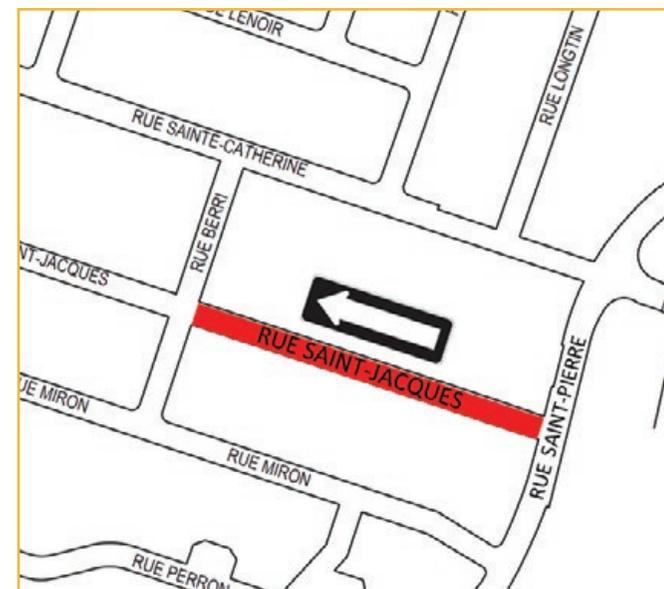
De plus, le MTQ a consenti à défrayer les coûts considérables reliés au surdimensionnement des tuyaux pour la rétention de l'eau souterraine à cet endroit, travaux qui auront lieu lors de la construction du boulevard urbain. Ce terrain, sur lequel sera construite la nouvelle caserne en 2017, est situé aux abords de la route 132 en grande partie à Saint-Constant, du côté opposé à l'épicerie Metro et à la SAQ.



## TRANSFORMATION D'UNE SECTION DE LA RUE SAINT-JACQUES EN SENS UNIQUE

La rue Saint-Jacques deviendra à **sens unique de la rue Saint-Pierre à la rue Berri**. Elle restera à double sens de la rue Berri jusqu'au cul-de-sac. Les véhicules qui s'engagent sur la rue Saint-Jacques en provenance de la rue Saint-Pierre pourront effectuer un virage à droite ou à gauche sur la rue Berri, ou continuer tout droit. Les véhicules qui s'engagent sur la rue Saint-Jacques en provenance de l'ouest devront effectuer un virage à droite ou à gauche sur la rue Berri. Il est donc toujours possible de tourner sur la rue Saint-Jacques en provenance de la rue Saint-Pierre.

Cette mesure, qui entrera en vigueur au printemps, dès que le sol permettra l'installation de panneaux, est mise en place pour une question de sécurité afin de faciliter le virage des autobus à la sortie de la cour de l'école Piché-Dufrost étant donné la faible largeur de la rue Saint-Jacques.



## PROCHAIN RENDEZ-VOUS CITOYEN :

**Le mercredi 13 avril 2016,  
de 17 h 30 à 20 h 30 à Exporail.**

Repas et service de garde seront  
disponibles sur place.

Nous vous y attendons!

## NOUS VOUS AVONS ENTENDUS!

La Ville de Saint-Constant compose avec une croissance démographique importante depuis les dix dernières années et parmi les nouveaux citoyens qui s'établissent à Saint-Constant, plusieurs sont de jeunes familles, mais aussi des citoyens de différents profils avec différents besoins. Puisque ceux-ci souhaitent davantage être consultés et pouvoir s'exprimer en ce qui a trait à l'administration de Saint-Constant, la Ville entend leur permettre le plus possible d'être impliqués dans la gestion des priorités. Malgré les diverses initiatives que la Ville met en place pour encourager la participation citoyenne à ses projets, un outil de mesure neutre et représentatif de l'opinion de l'ensemble des citoyens était un incontournable afin de trancher dans la gestion des priorités. La Ville a donc mandaté, au printemps 2015, la firme Léger Marketing afin d'effectuer un sondage\* visant à connaître l'opinion des citoyens de Saint-Constant à l'égard des services et enjeux municipaux.

## FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS DU SONDRAGE :

**91 %** des Constantins se disent **assez ou très satisfaits de la qualité des services** qu'ils reçoivent de la Ville et sont satisfaits de leur expérience lorsqu'ils entrent en communication directe avec le personnel de la Ville, tout en souhaitant une approche plus interactive.

### AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS :

- **70 %** ont consulté la version papier du guide loisirs
- **65 %** ont visité le site Web de la Ville
- **63 %** ont lu au moins une édition papier du bulletin municipal
- **19 %** disent avoir reçu l'infolettre électronique

**Chez les 18-44 ans, le site Web de la Ville est l'outil le plus consulté**

**Chez les 45 ans et plus, il s'agit du bulletin municipal papier**



**70 %** des citoyens sont intéressés à **obtenir de l'information** au moyen d'au moins un des nouveaux outils web proposés. Dans l'ordre de préférence, notons :

- l'infolettre mensuelle par courriel (57 %)
- Facebook (29 %)
- Messagerie texte pour les avis de dernière minute (23 %)
- 56 % des Constantins jugent qu'un espace numérique sécurisé pourrait leur être utile
- 37 % seraient intéressés à faire partie d'un panel de citoyens pour s'exprimer sur les enjeux municipaux

### LOISIRS, SPORTS ET CULTURE :

- Offre satisfaisante
- Meilleure diversification de l'offre pour les jeunes familles
- Besoins en termes d'infrastructures : une piscine municipale intérieure est la réponse revenant le plus souvent.

### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Satisfaction à l'égard :

- de l'entretien des rues et des trottoirs au printemps et à l'été : 6,7/10
- du déneigement : 6,5/10

La priorité va à l'entretien des rues et des trottoirs en toute saison.

Même si la participation à la collecte des matières recyclables représente un gros défi pour la Ville, la quasi-totalité (97 %) des citoyens affirme que le recyclage est assez (22 %) ou très (77 %) important pour eux.

### AGRILE DU FRÊNE :

63 % des citoyens sont d'accord pour que la Ville procède à l'investissement de 240 000 \$ sur une période de deux ans afin de contrer cet indésirable.

### TRANSPORT EN COMMUN :

- **30 %** des citoyens l'utilisent
- Le train de banlieue est davantage apprécié (7,1 sur 10) que ne l'est l'autobus (6,5 sur 10)
- 44 % des utilisateurs du transport en commun sont âgés entre 18 et 34 ans

### SÉCURITÉ PUBLIQUE :

Comme c'est le cas dans les autres municipalités du Québec, le service de sécurité incendie est apprécié par 85 % de la population de Saint-Constant, soit 10 % de plus que le service de police.

Quelle devrait être la **priorité** de l'administration municipale pour les cinq prochaines années (tous services et enjeux confondus)?

**21 % ONT RÉPONDU L'ENTRETIEN DES RUES.**

**POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION, EN TERMES D'ENTRETIEN DES RUES, DES TROTTOIRS ET AUTRES INFRASTRUCTURES, LA VILLE PROCÉDERA À PLUSIEURS TRAVAUX DE RÉFECTION EN 2016 :**

- Mise à jour du poste de pompage Lasaline (en cours depuis 2015)
- Pulvo/Pavage - Rue Sainte-Catherine, entre le boulevard Monchamp et la rue Meunier
- Pulvo/Pavage - Rue Sainte-Catherine, entre la rue Meunier et le croissant Sainte-Catherine
- Reconstruction de la rue Énard, entre la montée Saint-Régis et la rue de l'Église
- Reconstruction de la rue Boisvert, de la montée Saint-Régis à la rue de l'Église
- Reconstruction de la rue Marchand
- Reconstruction de la rue Legendre, de la voie de desserte à la rue Larivière
- Reconstruction de la rue Larivière, du coin de la rue Larivière à la rue J.L. Lapierre
- Reconstruction de la rue Lautrec à la rue Lenoir
- Reconstruction du boulevard Monchamp, de la route 132 à la rue Sainte-Catherine
- Construction d'un trottoir sur la rue Lausanne, du boulevard Monchamp à la rue Laplante
- Construction du passage piétonnier Livernois/ Sainte-Catherine

\* Lors de la mise sous presse de ce bulletin, d'autres projets de réfection étaient en analyse pour 2016.

\* Ce sondage téléphonique a été effectué auprès de 500 Constantins, âgés de 18 ans et plus, pouvant s'exprimer en français et ne faisant pas partie du conseil municipal actuel. La marge d'erreur maximale de cette étude est de +/- 4,4 %, dans un intervalle de confiance de 95 %.

# MA VILLE ÉCONOMIQUE



Le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant a procédé à l'adoption de son budget pour l'exercice financier 2016 lors d'une séance spéciale qui a eu lieu le mardi 15 décembre à l'hôtel de ville. Pour la maison unifamiliale moyenne évaluée à 234 936 \$, la hausse du compte de taxes est de 42 \$ par rapport à l'an dernier, passant de 0,7007 cent à 0,7034 cent du 100 \$ d'évaluation.

Pour l'année 2016, le budget de fonctionnement s'élève à 35 450 641 \$, une augmentation de 606 490 \$ par rapport à 2015. Le budget d'immobilisation est quant à lui de 17 174 304 \$.

REVENUS	2016	2015
Taxes sur la valeur foncière	23 185 242	22 783 221
Taxes et tarification - services municipaux	8 032 045	7 318 265
Compensation tenant lieu de taxes	312 265	349 056
Transferts	182 690	173 407
Services rendus aux organismes municipaux	327 182	308 990
Autres services rendus	829 358	756 277
Droits, amendes et pénalités	2 225 464	2 844 251
Autres	356 395	310 684
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>35 450 641 \$</b>	<b>34 844 151 \$</b>

L'augmentation des revenus est due à la croissance de la Ville ainsi qu'à une hausse de 0,38 % de la taxe foncière générale et de 5,6 % d'augmentation des tarifs principalement reliée à l'augmentation des coûts de l'assainissement des eaux.

DÉPENSES	2016	2015
Administration générale	6 404 492	6 370 876
Police	5 106 600	4 917 050
Sécurité incendie	2 996 472	2 737 556
Transport en commun	2 306 444	2 546 669
Hygiène du milieu	5 022 612	4 531 245
Urbanisme et mise en valeur du milieu	954 644	819 993
Loisirs et culture	5 226 491	5 162 301
Affectations et Immobilisations	(1 204 045)	(1 115 844)
Service de la dette (incluant frais de financement)	3 641 277	3 853 224
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>35 450 641 \$</b>	<b>34 844 151 \$</b>

Les quotes-parts représentent quant à elles le tiers du budget de l'année 2016, avec une augmentation de 2,84 %. Les autres dépenses (salaires, biens et services et frais de financement) ont augmenté globalement d'environ 1,21 %.

INVESTISSEMENTS	2016
Achat d'équipements	426 183
Matériels roulants	1 209 259
Reconstruction de rues	6 755 400
Mise à niveau des stations de pompage	515 000
Aménagement paysager sentiers Héritage Roussillon et lac	200 000
Rue Sainte-Catherine traverse de voie ferrée et partie nord	2 000 000
Boulevard Monchamp de l'Olivier à route 132	670 000
Route verte et piste cyclable rue Lévesque	566 000
Équipement loisirs	500 000
Travaux Centre Denis-Lord (agrandissement du bâtiment)	1 689 831
Soccer / Football synthétique Jacques-Leber partenariat CSDGS	1 117 475
Réaménagement de l'hôtel de ville	786 560
Patinoire extérieure	200 000
Chapiteau activités culturelles	144 850
Achat de terrains - Terre 117	228 000
Entrées de ville	70 000
Peinture tour d'eau	70 746
Implantation de la collecte 2 voies au sein de la ville	25 000
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>17 174 304 \$</b>

SOURCES DE FINANCEMENT	2016
Fonds de roulement	581 183
Fonds de parc	50 000
À l'exploitation	298 746
Fonds de carrières et sablières	580 500
Règlements d'emprunt	12 157 339
Subvention	3 506 536
<b>TOTAL</b>	<b>17 174 304 \$</b>

En 2016, nous poursuivons les projets d'infrastructures qui bénéficieront à l'ensemble des citoyens, notamment la reprise de propriété de notre bibliothèque, la rénovation de l'hôtel de ville pour regrouper les services en un guichet central ainsi que l'agrandissement du Centre culturel Denis-Lord. Plusieurs projets sont également prévus afin de maintenir la qualité de nos infrastructures, entre autres la reconstruction de rues majeures ainsi que la réfection de stations de pompage. Une priorité est aussi accordée aux projets en lien avec les sports et les loisirs tels que la construction d'un centre aquatique, l'aménagement de pistes cyclables, de sentiers piétonniers, de parcs et espaces verts et d'un terrain de soccer-football synthétique, la transformation de l'aréna Wilfrid-Lamarche en centre multifonctionnel et la continuité de la route verte. L'ensemble de ces projets nous permettra de bénéficier d'aides financières de l'ordre de 3,5 M\$ provenant de différents partenaires.



## COMPTE DE TAXES : ÉCHÉANCES

Les comptes de taxes municipales ont été mis à la poste le 26 février dernier. La Ville vous offre la possibilité d'acquitter votre compte de taxes en 6 versements pour un montant supérieur à 300 \$.

Voici les échéances à respecter :

1 <sup>er</sup> versement	31 mars 2016
2 <sup>e</sup> versement	19 mai 2016
3 <sup>e</sup> versement	7 juillet 2016
4 <sup>e</sup> versement	25 août 2016
5 <sup>e</sup> versement	13 octobre 2016
6 <sup>e</sup> versement	1 <sup>er</sup> décembre 2016

Nous vous invitons à acquitter votre solde par l'entremise du paiement électronique de factures. Consultez le mode d'emploi au [saint-constant.ca](http://saint-constant.ca), onglet **Services en ligne**. Veuillez prendre note que le paiement ne peut être effectué par carte de crédit. Les paiements par carte de débit, chèque et argent comptant sont acceptés.

## POURQUOI IL N'Y A PLUS D'ESCOMPTE APPLICABLE SUR LE COMPTE DE TAXES MUNICIPALES?

Les comptes de taxes municipales 2016 ont été distribués aux citoyens de Saint-Constant depuis le 26 février. Cette note aurait dû être incluse dans le feuillet explicatif qui accompagnait le compte de taxes. Plusieurs Constantins ont été surpris d'apprendre qu'en 2016, il n'y a plus d'escompte applicable pour l'acquittement total du compte de taxes municipales en un seul versement. Mais pourquoi?

Il faut d'abord comprendre les raisons pour lesquelles les citoyens ont bénéficié de ce privilège pendant bon nombre d'années. Lorsque l'escompte a été mis en vigueur (1997), les taux d'intérêt du marché étaient plus élevés qu'aujourd'hui. Il était alors justifié d'encourager les citoyens à payer leurs taxes en un seul versement. Pour ce faire, l'incitatif de l'escompte de 1,25% et de 1,5% depuis 2002, a été mis en place. Aucune autre ville de la MRC de Roussillon n'a mis en place ce genre d'incitatif dans le passé, ni aujourd'hui.

De plus, il faut considérer que les citoyens bénéficient de 6 échéances pour acquitter leur compte de taxes, ce qui est exclusif à la Ville de Saint-Constant. Aucune autre ville de la MRC Roussillon n'offre cette souplesse. Le conseil municipal a donc décidé, suite aux recommandations du comité des finances, d'assurer une meilleure gestion financière de la Ville et d'abolir l'escompte sur le paiement des taxes. La résolution 538-15 a été adoptée lors de l'assemblée du 8 décembre 2015.

## TABLEAU COMPARATIF DES TAUX DE TAXATION DES AUTRES VILLES DE LA MRC

Hausse moyenne des taxes pour 2016 :

Saint-Constant : 1,9 %

Autres villes environnantes :

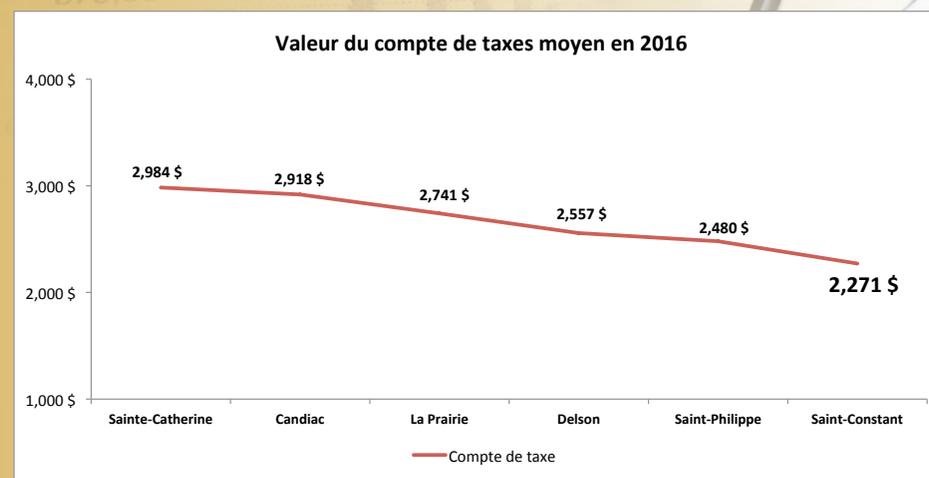
Candiac : 2,9 %

Sainte-Catherine : 3,8 %

Delson : 3,1 %

La Prairie : 2,95 %

Saint-Philippe : 4 %



## UNE NOUVELLE POLITIQUE DE GESTION DES INVESTISSEMENTS

Le 12 janvier dernier, le conseil des élus de la Ville a procédé à l'adoption d'une politique de gestion des investissements qui vient définir les grands principes guidant la Ville dans la priorisation de ses investissements. Cette politique comporte une grille de critères de priorisation, par exemple le maintien des infrastructures, l'accès aux subventions, le nombre de citoyens concernés, etc.

### Objectifs :

- S'assurer que les projets sont en lien avec le plan stratégique
- S'assurer de prioriser les projets les plus structurants

- S'assurer que l'organisation a la capacité physique et financière de réaliser les projets
- S'assurer que les meilleures sources de financement sont utilisées pour les investissements
- Mettre en place un processus uniforme d'identification, d'estimation et d'évaluation des projets

Un comité de sélection, composé du maire, de la directrice générale et de plusieurs gestionnaires, classifie, en fonction de ces critères, tous les projets soumis pour le Plan triennal d'immobilisations.

## REFONTE RÉGLEMENTAIRE URBANISTIQUE :

Une opportunité de revoir et d'actualiser la planification et le développement de notre territoire

### Un peu de contexte...

Au Québec, l'aménagement du territoire est encadré par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU). Conformément aux obligations prévues par la loi, la Ville de Saint-Constant travaille depuis plusieurs mois à la refonte réglementaire de l'ensemble de ses règlements d'urbanisme dans le but de mieux répondre aux attentes des citoyens et du gouvernement. Le plan et les règlements d'urbanisme de la Ville ont été élaborés il y a maintenant près de 20 ans. Le contexte de planification a fortement changé pendant cette période au cours de laquelle la Ville a aussi connu une très forte croissance. Nous devons également nous mettre au diapason du schéma d'aménagement révisé de la MRC de Roussillon en vigueur depuis le 22 mars 2006.

En effet, une ville doit réviser ses règlements puisqu'elle dispose de deux pouvoirs principaux, distincts et complémentaires dans ce domaine :

- le pouvoir de planifier, qui se traduit dans le schéma d'aménagement et de développement et le plan d'urbanisme intégré
- le pouvoir de réglementer

### Le processus de planification du territoire compte trois étapes :

1. l'adoption de l'Énoncé de vision stratégique du développement culturel, économique, environnemental et social du territoire
2. l'adoption du schéma d'aménagement et de développement révisé et du plan d'urbanisme
3. l'adoption des règlements d'urbanisme

La refonte réglementaire fait partie de cette dernière étape. Bien que des changements soient proposés au fil des ans, la refonte réglementaire de Saint-Constant date de 1996.

### De nombreux règlements

Nous voilà donc aujourd'hui devant plusieurs projets de règlements en travail : zonage, lotissement, construction, permis et certificats, plan d'implantation et d'intégration architectural (PIIA), grilles de zonage, usages conditionnels, projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), dérogation mineure, comité consultatif d'urbanisme et plan d'urbanisme. À certains de ces règlements, la Ville doit obligatoirement intégrer des notions du règlement 170 de la MRC de Roussillon.

### Qu'est-ce que le règlement 170?

Ce règlement provient du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui est entré en vigueur en 2012. En fait, l'ensemble des villes de la CMM doit se conformer aux objectifs et critères du PMAD et ceux-ci se traduisent dans notre MRC par l'arrivée du règlement 170, qui lui est en vigueur depuis août 2014. L'objectif du PMAD est également d'orienter au moins 40 % des nouveaux ménages (2011-2031) dans des quartiers de type TOD (*Transit-Oriented Development*). Il s'agit entre autres de l'aménagement de zones résidentielles et commerciales destinées à favoriser l'usage des transports en commun dans un mode de qualité de vie et de valeurs environnementales. Typiquement, un quartier conçu selon ce concept est centré autour d'une gare ou d'un stationnement incitatif.

La Ville de Saint-Constant comporte deux (2) gares ferroviaires et est à proximité de stationnements incitatifs. Une augmentation ponctuelle de la densification (nombre de logement sur une superficie de terrain) devra en résulter, mais elle se fera en fonction de plusieurs éléments. La densification sera applicable à des endroits ciblés dans la Ville et se fera avec modulation. Une cartographie identifiant ces zones sera mise à la disposition des citoyens pour qu'ils puissent comprendre l'application.

Suivant l'approche des poupées russes, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU) prévoit que la municipalité locale doit rendre ses outils de planification (plans et règlements d'urbanisme) conformes à ceux de leur municipalité régionale de comté (schémas d'aménagement et de développement), qui doit elle-même rendre son outil de planification conforme aux orientations, aux objectifs et aux critères du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM).



## Sensibilisation et consultation

Dans les prochaines semaines, des documents seront soumis pour adoption au conseil municipal. Les citoyens et autres intervenants rencontrés auront alors l'occasion d'examiner et de commenter la teneur des changements avant que les différents projets de règlements ne soient présentés à l'ensemble de la population. Les commentaires reçus permettront de bonifier le projet de refonte et d'y apporter les changements souhaités.

Ce dossier structurant pour la Ville et ses citoyens est porté à votre attention afin de vous permettre d'en prendre connaissance et d'y contribuer avant le début du processus officiel d'adoption du plan et des différents règlements prévus en 2016. Le calendrier entourant le processus d'adoption de la refonte sera donc établi par la suite.

La première rencontre d'information aura lieu au printemps 2016. D'ici là, vous êtes invités à vous renseigner sur le projet en consultant les publications de la Ville, ainsi qu'en visitant la plateforme de consultation citoyenne [batir.saint-constant.ca](http://batir.saint-constant.ca). L'aménagement et le développement du territoire touchent directement votre cadre de vie, nous devons tous en faire une priorité!

## LES TROIS GRANDES ORIENTATIONS DU PLAN MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (PMAD)



- Des milieux de vie durables
- Des réseaux de transport performants et structurants
- Un environnement protégé et mis en valeur

### Quels sont les objectifs du Règlement n° 170 (R-170)?

Consolider les activités urbaines et protéger les espaces agricoles et naturels grâce à la concentration de l'urbanisation et à la requalification des zones urbanisées dans les aires TOD et les corridors de transport en commun structurants (à haute fréquence, à haut débit, rapide, convivial, efficace et confortable). Le R-170 regroupe trois grands thèmes : l'aménagement et la qualité de vie, le transport et l'environnement.



## TRANSIT-ORIENTED DEVELOPMENT ?

Il s'agit d'une approche qui vise à favoriser l'union de l'urbanisation et du transport collectif. Le TOD propose l'établissement de collectivités dont les habitants peuvent facilement accéder à pied (soit dans un rayon approximatif de 600 mètres) à un noyau de services et de commerces, et à une station de transport collectif. Le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) prévoit la création de 156 aires TOD, dont 66 % d'entre elles sur l'île de Montréal.



## FONDATION RUES PRINCIPALES ET VIVRE EN VILLE ALLIENT LEURS EXPERTISES

Fondation Rues principales et l'organisme Vivre en Ville ont établi un partenariat afin de combiner leurs forces respectives, mettre en commun des ressources administratives et techniques et encore mieux servir leurs partenaires.

Organisation d'intérêt public, Vivre en Ville stimule l'innovation et accompagne les décideurs, les professionnels et les citoyens dans le développement de milieux de vie de qualité, prospères et favorables au bien-être de tous, en tenant compte de l'intérêt collectif et en respectant la capacité des écosystèmes. Elle possède une expertise diversifiée qui en fait un acteur reconnu, tant pour ses activités de recherche, de formation et de sensibilisation que pour son implication dans le débat public et pour ses services de conseil et d'accompagnement. Parmi les nombreuses thématiques qu'elle aborde, mentionnons l'aménagement du territoire, les déplacements actifs, la mixité des activités, l'accessibilité, la densité, l'agriculture urbaine et la lutte contre les changements climatiques.

Comme la Ville travaille déjà de concert avec Fondation Rues principales pour sa démarche de revitalisation du secteur de la rue Saint-Pierre, elle a dorénavant accès à une expertise supplémentaire, celle de Vivre en Ville, qui est précieuse pour le développement urbain de notre centre-ville et de nos aires TOD (*Transit-Oriented Development*).



Pour en savoir plus, consultez :  
[www.fondationruesprincipales.com](http://www.fondationruesprincipales.com)  
[www.vivreenville.org](http://www.vivreenville.org)



## POUR PARTICIPER EN TOUT TEMPS À LA REVITALISATION DU SECTEUR DE LA RUE SAINT-PIERRE!

Cette importante démarche entamée au printemps 2015 a fait l'objet de la première consultation publique en ligne sur la nouvelle plateforme d'information et de consultation [batir.saint-constant.ca](http://batir.saint-constant.ca). Ne perdez pas de temps, informez-vous sur ce projet d'envergure touchant le cœur de la Ville et prenez-y part dès maintenant!

[Batir.saint-constant.ca/avenirsaintpierre](http://Batir.saint-constant.ca/avenirsaintpierre)



## RETOUR SUR LE COCKTAIL DÎNATOIRE DES COMMERÇANTS

**Événement annuel de reconnaissance des places d'affaires de la Ville**

Le 23 février dernier, la Ville a tenu la première édition d'un événement de reconnaissance des places d'affaires de son territoire dans le cadre d'un *6 @ 8* qui avait lieu à Exporail, le Musée ferroviaire canadien. L'événement était précédé d'une présentation des résultats de l'enquête sur les habitudes de consommation des Roussillonnais, réalisée dans le cadre de la démarche de revitalisation du secteur de la rue Saint-Pierre. Cette soirée avait également pour but de développer des liens plus étroits avec la communauté d'affaires de la Ville et de reconnaître son apport à la vie économique. Un certificat de reconnaissance a d'ailleurs été remis à chacun des participants. Un cocktail dînatoire ainsi qu'une dégustation de produits viticoles ont donné l'occasion aux invités de découvrir plusieurs produits régionaux.

## CURE DE RAJEUNISSEMENT POUR LA TOUR D'EAU

La cure de rajeunissement de la tour est commencée! Avez-vous remarqué l'éclairage d'ambiance de la tour d'eau, située sur la montée Lasaline au coin de la rue Champagne? Ce projet s'inscrit dans une volonté de mettre en valeur et de préserver le patrimoine et les symboles identitaires de Saint-Constant. Au printemps prochain, la structure sera repeinte et le logo de la Ville sera ajouté. Faisant partie du paysage et du patrimoine de la Ville depuis sa construction en 1966, la tour d'eau est souvent le premier élément que les automobilistes voient en entrant sur le territoire de Saint-Constant. Comme son apparence s'était dégradée depuis quelques années et que plusieurs citoyens nous avaient exprimé le souhait de la conserver, il est donc apparu nécessaire de procéder rapidement à sa réfection.



## LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA VILLE EN DISTRICTS ÉLECTORAUX

### En prévision des élections municipales de novembre 2017

#### La Ville de Saint-Constant établira sa carte électorale cette année

La greffière de la Ville de Saint-Constant vous rappelle qu'en vertu de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (LERM), la Ville devra, d'ici le 31 mai prochain, procéder à la division de son territoire en districts électoraux en vue des élections générales du 5 novembre 2017.

Le processus vise à diviser le territoire municipal en districts électoraux comprenant à peu près le même nombre d'électeurs pour assurer une représentation juste et équitable des citoyens au sein du conseil. Des critères d'ordre géographique et socio-économique sont aussi pris en compte, comme les barrières physiques, les tendances démographiques, les limites des arrondissements et des paroisses, la superficie et la distance. Le processus se divise en deux grandes étapes durant lesquelles les citoyens peuvent s'exprimer.

Le règlement de division doit être adopté avant le 1<sup>er</sup> juin 2016.

En tant qu'électeur, vous pouvez participer à chacune des étapes de cette démarche.

C'est votre conseil municipal qui doit d'abord procéder à la division du territoire en districts électoraux.

Afin que les dispositions de la LERM soient respectées et pour assurer un soutien aux municipalités qui en ont besoin, la Commission de la représentation électorale (CRE) suit de près tout le processus de délimitation des districts électoraux.

#### Adoption d'un projet de règlement

Le conseil municipal adopte d'abord un projet de règlement sur la division du territoire en districts électoraux. Le projet est publié dans un journal qui circule sur le territoire de la Ville. Les citoyens en désaccord avec le projet de division proposé disposent de 15 jours suite à la publication pour faire connaître leur opposition par écrit à la greffière. Si le nombre d'oppositions reçues est suffisant, selon les exigences de la LERM, le conseil tiendra une séance publique afin d'entendre les personnes intéressées par ce projet de règlement.

#### Adoption du règlement

À la suite de cette séance publique et après avoir examiné les interventions des citoyens, la municipalité adopte le règlement de division, avant le 1<sup>er</sup> juin 2016, et le publie également dans un journal.

Si vous n'êtes toujours pas satisfait, vous avez une autre occasion de le faire savoir, dans les 15 jours suivant la publication du règlement, au moyen d'une pétition ou d'une lettre adressée à la CRE.

Si le nombre d'oppositions reçues est suffisant, selon les exigences de la LERM, la CRE tiendra à son tour une séance publique au cours de laquelle vous pourrez faire connaître votre opposition et vos arguments.

Finalement, la CRE prendra une décision et établira la nouvelle carte électorale. Elle publiera ensuite sa décision dans un journal distribué sur le territoire de la Ville.

#### Délimitation des districts électoraux municipaux



#### Pour plus d'informations

Toute personne intéressée par la division du territoire de la Ville en districts électoraux peut obtenir des renseignements en s'adressant à la Ville au numéro suivant : 450 638-2010, poste 7530 ou en consultant le site Web du Directeur général des élections du Québec au [www.electionsquebec.qc.ca](http://www.electionsquebec.qc.ca). Il est également possible de communiquer avec son Centre de renseignements en composant, sans frais, le 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).

M<sup>e</sup> Sophie Laflamme  
Directrice du Service des affaires juridiques et greffière



## LE VIRAGE NUMÉRIQUE DE LA VILLE SE POURSUIT!

Des outils pour faciliter l'interaction et la collaboration entre les citoyens et la Ville, tel est l'objectif principal de ce virage entamé en 2015.

Saint-Constant est donc heureuse de mettre à la disposition de la population quatre nouveaux outils :

### PANNEAUX ÉLECTRONIQUES

Des **panneaux électroniques**, pour ne rien manquer des **nouvelles et activités** de la Ville et de ses partenaires! Vous avez sans doute remarqué les trois panneaux installés aux endroits stratégiques suivants : montée Saint-Régis/rue Sainte-Catherine, boul. Monchamp/rue Sainte-Catherine et rue Saint-Pierre/montée des Bouleaux. Cet outil de communication permet de diffuser de l'information d'intérêt public et de nature communautaire ainsi que de promouvoir les événements et les services de la Ville. Vous êtes un organisme communautaire reconnu? N'hésitez pas à nous envoyer une demande d'affichage pour vos activités ou événements importants au moyen du formulaire disponible en ligne sur la page d'accueil du site de la Ville au [saint-constant.ca](http://saint-constant.ca).

### ALERTES CITOYENNES

Une **plateforme d'alertes citoyennes**, pour **demeurer informé** des urgences ayant lieu sur le territoire en **temps réel**. Saint-Constant est désormais en mesure d'informer rapidement les citoyens grâce à ce nouveau système d'alertes permettant d'émettre instantanément de courts messages à caractère prioritaire. Visitez le site [alertes.saint-constant.ca](http://alertes.saint-constant.ca) et sélectionnez les catégories qui vous intéressent. Vous recevrez les alertes directement par courriel ou par SMS, selon votre choix.



### PLATEFORME DE CONSULTATION CITOYENNE

Dans la lignée de son objectif de gouvernance participative, la Ville de Saint-Constant s'est dotée, pour ses 27 000 habitants, d'une console de participation citoyenne accessible en ligne en tout temps au [batir.saint-constant.ca](http://batir.saint-constant.ca). Cet outil d'information interactif a comme fonction de valider différentes initiatives de l'organisation : consultation sur les projets structurants en cours, sur les besoins en termes d'aménagement, sur les attentes des citoyens, etc., en plus de permettre à ces derniers de partager des idées et de voter en ligne sur ces idées. Participez dès maintenant et aidez-nous à bâtir Saint-Constant!



### VOILÀ!

L'application mobile **Voilà!** vous permet de **signaler un problème non urgent à la Ville**. Que ce soit un problème d'égout, un panneau de signalisation brisé, un nid-de-poule ou tout autre problème du genre, l'application **Voilà!** permet à tous les citoyens de participer à la résolution de problème. Vous n'avez qu'à suivre ces trois étapes simples pour nous informer du problème :

1. **Localisez-le**, grâce à la carte avec la géolocalisation ou en inscrivant l'adresse civique près du problème.
2. **Photographiez-le** : Sélectionnez la nature du problème d'une liste prédéfinie, ajoutez une description puis prenez-le en photo.

3. **Envoyez-le** : **Voilà!** achemine votre requête à la Ville pour vous.

Plus il y a d'utilisateurs de **Voilà!**, plus notre communauté sera prise en main. Apprenez-en plus sur cette application au [www.appvoila.com](http://www.appvoila.com) et téléchargez-la sur l'Appstore (iPhone) ou sur Google Play (Android). Vous pouvez aussi signaler un problème au moyen du Web en suivant le lien **Demandes en ligne** disponible en page d'accueil du site de la Ville au [saint-constant.ca](http://saint-constant.ca).

Contribuez à l'amélioration de votre environnement et de votre communauté en utilisant ces nouveaux outils!





## VERS UNE EXPÉRIENCE CITOYEN OPTIMISÉE

Dans un souci de constante amélioration de son service à la clientèle, la Ville travaille depuis 2015 à une démarche s'inscrivant dans sa planification stratégique 2015-2025, soit d'offrir des services municipaux de la plus haute qualité possible et de créer des conditions optimales pour le développement de la collectivité.

À ce jour, de nombreuses étapes ont été accomplies en ce sens :

- Sondage d'opinion par une firme indépendante (voir p. 4)
- Rencontres des unités d'affaires et inventaire des activités et des enjeux
- Élaboration, en collaboration avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton, de la promesse citoyen de la Ville, qui guidera l'ensemble du personnel municipal dans son travail quotidien
- Réalisation des parcours citoyen pour les services d'urbanisme et des travaux publics
- Élaboration d'un programme d'amélioration continue de l'expérience citoyen
- Formation en service à la clientèle aux employés de première ligne de la Ville

C'est donc avec enthousiasme que la Ville a amorcé la mise en œuvre de son plan d'amélioration de l'expérience citoyen, qui s'échelonne sur plusieurs mois. D'autres informations à ce sujet vous seront fournies prochainement.



## ATTENTION! ARNAQUE DES GRANDS-PARENTS

La Régie intermunicipale de police Roussillon souhaite prévenir les citoyens contre un type de fraude. La fraude, baptisée « l'arnaque des grands-parents », vise les aînés dans le but de leur soutirer de l'argent. Selon le scénario type, des grands-parents reçoivent un appel téléphonique d'un arnaqueur qui prétend être l'un de leurs petits-enfants. L'arnaqueur dit avoir des ennuis, habituellement un accident de voiture, revenir d'un voyage à l'étranger ou même être en prison et avoir besoin d'argent pour un cautionnement.

*L'appel se déroule généralement comme suit :*

**Arnaqueur :** Bonjour grand-maman/grand-papa.

**Victime :** Bonjour.

**Arnaqueur :** Est-ce que tu me reconnais?

**Victime :** Jean?

**Arnaqueur :** Oui.

Désireuse d'aider ses petits-enfants, la victime envoie l'argent ou la remet à cette tierce personne qui est très convaincante. Vous faites face à cette situation? Prenez les mesures qui s'imposent pour vérifier l'identité du demandeur et la légitimité de son histoire. Consultez un proche avant d'effectuer l'opération. Si vous soupçonnez être victime de ce type d'escroquerie ou de tout autre type de fraude, communiquez rapidement avec les policiers au 911. Vous pouvez également transmettre des informations de façon confidentielle à l'organisme Échec au crime au 1 800 711-1800.



## SAVIEZ-VOUS QUE...

Du 1<sup>er</sup> mai au 15 septembre inclusivement, il est permis d'utiliser l'eau pour l'entretien et l'arrosage.

Cette autorisation est accordée aux conditions suivantes :

- Pour les immeubles dont le numéro est un nombre PAIR : arrosage possible les jours de calendrier dont les chiffres sont PAIRS, entre 20 h et minuit

- Pour les immeubles dont le numéro est un nombre IMPAIR : arrosage possible les jours de calendrier dont les chiffres sont IMPAIRS, entre 20 h et minuit
- Le remplissage complet des piscines est permis tous les jours, entre minuit et 5 h, mais seulement une fois par année

## UN NOUVEAU RÈGLEMENT POUR ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ DE NOS CITOYENS

Les villes de Saint-Constant et de Sainte-Catherine possèdent maintenant un nouveau règlement, en vigueur depuis le 16 juillet 2014, concernant la prévention des incendies.

Ce règlement est un outil qui permettra à l'ensemble de la population de cheminer vers une culture de prévention tout en étant mieux informée sur les exigences en matière de prévention des incendies.

Pour les deux villes, la mise en place de cette structure commune d'une section sécurité incendie engendre des améliorations. Principalement en ce qui a trait à une réglementation actualisée et uniformisée selon les récentes exigences du milieu. Cette réglementation est applicable aux bâtiments, aux biens, aux terrains, aux différents appareils et équipements, aux installations et aux systèmes présents sur les deux territoires.

À cet effet, le règlement numéro 1453-14 de la Ville de Saint-Constant et le règlement numéro 772-14 de la Ville de Sainte-Catherine prévoient les exigences normatives du Code national de prévention des incendies – Canada 2010 (modifié Québec) et du Code de sécurité du Québec, Chapitre VIII – Bâtiment. Ces codes font partie intégrante du règlement tout en tenant compte de l'évolution récente des technologies, notamment, en ce qui concerne les éléments suivants :

- La protection des bâtiments et des occupants contre l'incendie
- l'entreposage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments
- l'entreposage et la manipulation des liquides inflammables et combustibles
- les procédés industriels et les opérations qui présentent un risque d'incendie
- l'inspection et l'entretien du matériel de protection contre l'incendie.

### Chacun des règlements définit :

- le pouvoir de l'autorité compétente
- les obligations et responsabilités de tout propriétaire, mandataire, locataire et occupant
- les obligations et responsabilités des spécialistes

### Les exigences concernent entre autres :

- les systèmes d'alarme-incendie, de canalisations d'incendie et de gicleurs
- les avertisseurs de fumée et avertisseurs de monoxyde de carbone
- l'accumulation de matières combustibles
- les installations électriques
- l'accès aux bâtiments pour le Service de sécurité incendie
- les bornes d'incendie



### Les dispositions pénales :

- infractions et pénalités
- recours

Lors d'une inspection générée, soit au moyen d'un de nos programmes, des demandes de la population ou de nos services internes, les techniciens en prévention des incendies appliqueront ce nouveau règlement dans chacune des deux villes respectives. L'objectif étant de prévenir les incendies, cela nécessite une réception positive de la part des citoyens, des entreprises ainsi que des établissements commerciaux et industriels.

Si certaines anomalies sont observées durant l'inspection, et selon les dispositions de la réglementation, un processus composé de différentes étapes s'ensuivra. Un avis de non-conformité sera émis et pourrait mener à un constat d'infraction si aucune anomalie n'est corrigée, toujours suivant les dispositions pénales prévues.

La collaboration des citoyens, des entreprises et des établissements commerciaux et industriels est primordiale à l'obtention d'un milieu sécuritaire afin de protéger nos vies et par le fait même, nos villes, nos emplois et nos richesses.

La population est invitée à visiter les sites Web respectifs de chaque ville pour consulter cette nouvelle réglementation.



## L'ÉCORESPONSABILITÉ, PAR OÙ COMMENCER ?

### QU'EST-CE QUE L'ÉCORESPONSABILITÉ?

L'écoresponsabilité, c'est prendre en considération l'environnement dans chacune de ses décisions.

### QU'EST-CE QU'UN CITOYEN ÉCORESPONSABLE?

C'est un citoyen qui vit en accomplissant ses devoirs de citoyen, en respectant les lois et règlements, avec les sensibilités qui lui sont propres.

Nos choix de consommation ont une grande influence non seulement sur notre santé, mais aussi sur celle de la planète et de ses habitants...

## Les 3RV

Le principe des 3RV, qui est le fondement de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, représente les actions à privilégier pour une saine gestion des matières résiduelles :

**Réduction à la source** : Le meilleur moyen de lutter contre le trop-plein de déchets est de réduire à la source! Faites des achats réfléchis. Posez-vous les questions suivantes : Ai-je vraiment besoin de ce produit? Est-ce un produit de qualité que je pourrai conserver longtemps? Est-il suremballé? Ai-je besoin d'un sac pour le transporter?

**Réemploi** : Donner une seconde vie aux biens! En réutilisant un objet sans que ce dernier n'ait été modifié, vous contribuez à désengorger les sites d'enfouissement tout en réduisant la consommation de ressources et d'énergie liée à la fabrication d'objets de remplacement.

**Recyclage** : Transformer une matière récupérée en matière première dans le but de la réintroduire dans la fabrication d'un produit. En recueillant et en triant les matières, on s'assure qu'elles puissent servir à nouveau (qu'elles soient recyclées ou compostées)!

**Valorisation** : Se « servir » des matières résiduelles à de nouvelles fins. C'est la mise en valeur d'une matière résiduelle à l'aide d'un procédé biologique, physique, mécanique ou thermique comme par exemple le compostage et la biométhanisation.



Quant à l'élimination, elle ne devrait avoir lieu qu'en dernier recours, soit pour les résidus pour lesquels il n'existe aucune avenue possible de mise en valeur!

## SAVIEZ-VOUS QUE...

Si tous les humains reproduisaient la manière de vivre, de consommer et de gaspiller des Canadiens, cela prendrait 3,56 planètes Terre pour subvenir aux besoins de tous.

## Bonne nouvelle!

L'indice de consommation responsable (ICR) continue sa progression : en 2015, l'ICR a été à son plus haut niveau (65,9), soit une progression de 1,9 point depuis 2010 (+ 0,8 point par rapport à 2014).

### LE 22 AVRIL 2016 : LE JOUR DE LA TERRE

Le Jour de la Terre fût célébré pour la première fois le 22 avril 1970. Au fil des ans, il est devenu l'événement participatif en environnement le plus important de la planète. Les dernières éditions du Jour de la Terre ont mobilisé un milliard de personnes dans 192 pays, selon les organisateurs travaillant au sein de l'Earth Day Network (Réseau du Jour de la Terre), qui chapeaute les activités partout dans le monde. Mais au lieu de souligner le Jour de la Terre seulement une fois l'an, pourquoi ne pas valoriser les actions écologiques tous les jours?

### JOURNÉE DÉCHIQUETAGE

Le 17 septembre de 9 h à 13 h, la Ville invitera les citoyens à venir faire déchiqueter leurs documents qui contiennent des informations personnelles.

### PARCE QUE CHAQUE PETIT GESTE COMPTE...

- Je respecte la politique d'arrosage et je ne gaspille pas l'eau
- J'utilise des détergents sans phosphate et des produits d'entretien alternatifs
- Je jette le moins possible de déchets dans l'évier
- J'utilise les transports durables : transport en commun, covoiturage, marche et vélo
- J'évite la marche au ralenti de mon véhicule moteur
- Je privilégie l'achat de véhicules à faible consommation
- J'utilise de manière responsable les appareils de chauffage au bois et, si possible, je choisis des alternatives moins polluantes
- J'utilise des alternatives aux pesticides et engrais chimiques pour le traitement de la pelouse et du jardin
- Je laisse le gazon coupé sur la pelouse (herbicyclage)
- Je participe activement à la collecte des matières recyclables

L'engagement au quotidien de chacun d'entre nous est le seul gage de réussite pour offrir un environnement de qualité et assurer le mieux-être des citoyens actuels et futurs!

## PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE LA MRC DE ROUSSILLON

Couches lavables pour bébé



Achat d'une compostière domestique



Pour plus d'information, consultez le [mrcroussillon.qc.ca](http://mrcroussillon.qc.ca), sous l'onglet Matières résiduelles / Programmes de subvention, ou appelez au 450 638-1221, poste 335.

## POUR UNE GESTION DURABLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

D'ici 2025, l'ensemble des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dont fait partie Saint-Constant, ne seront plus autorisées à envoyer des matières résiduelles à l'enfouissement.

### Les grands objectifs de la Communauté métropolitaine de Montréal :

- Atteindre graduellement nos cibles de recyclage et de compostage
- Gérer régionalement nos matières résiduelles en intégrant de nouvelles technologies
- Réduire les gaz à effet de serre (GES) provenant du secteur des matières résiduelles
- Zéro matière envoyée à l'enfouissement d'ici 2025

La Ville doit aussi se conformer aux objectifs de la **Politique québécoise de gestion des matières résiduelles** en réduisant de 60 % les matières organiques (déchets de table, déchets verts, etc.) envoyées aux ordures. Pour ce faire, il est nécessaire d'uniformiser la méthode de collecte des matières résiduelles au moyen du bac roulant.

### SAVIEZ-VOUS QUE...

La valorisation des résidus organiques et des résidus ultimes du Grand Montréal permettrait d'éviter 730 000 tonnes de GES par année, soit 7,3 % de l'objectif annuel du gouvernement québécois... l'équivalent de 200 000 voitures!

### BAC DÉDIÉ : DÈS LE 5 SEPTEMBRE 2016

#### Pourquoi?

- Limiter le volume admissible
- Favoriser la valorisation des matières résiduelles
- Améliorer la propreté du quartier

#### Quels seront les changements?

- Seul le contenu du bac sera ramassé
- Les encombrants continueront d'être ramassés à chaque semaine

### Qui fournira le bac?

- Chaque citoyen devra se procurer un bac conforme auprès d'un détaillant de son choix
- Les propriétaires d'immeuble devront fournir les bacs roulants aux locataires

### QUEL TYPE DE BAC SE PROCURER?

#### Choisir la prise européenne

Le bac conforme est celui avec une prise européenne. Le bac avec une prise américaine ne peut être vidé par les camions collecteurs.

#### Quel format choisir?

Vous pouvez opter pour un bac à ordures de 240 ou de 360 litres. Cependant, en prévision de l'arrivée du « bac brun » pour la collecte des matières organiques, vous devez penser à l'espace occupé par trois bacs à votre porte et au fait que vous aurez éventuellement moins de matières dans votre poubelle.

## QUELQUES RECOMMANDATIONS



Optez pour un bac vert de préférence.



Le bac de recyclage ne peut être utilisé comme poubelle



Le bac bleu n'est pas accepté (bac gris ou noir permis).

### Où se procurer un bac?

Les bacs à ordures roulants à prise européenne de 240 et de 360 litres sont en vente dans les principaux centres de rénovation et quincailleries de la région.

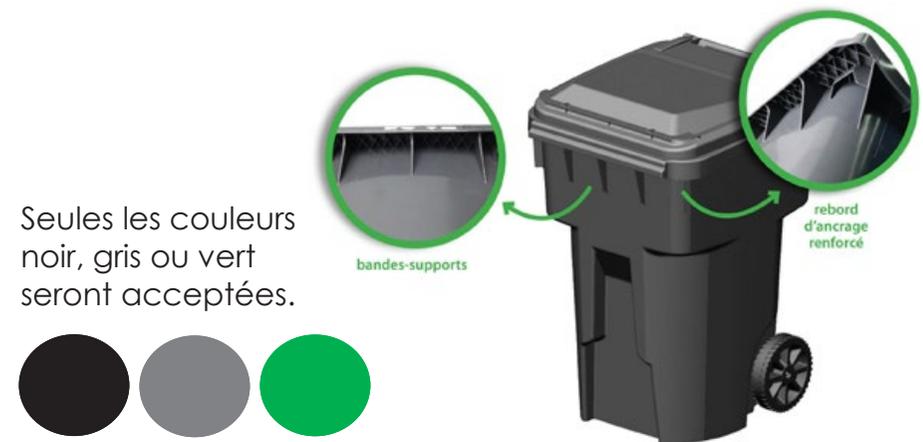
Pour plus d'information, visitez le [mrcroussillon.qc.ca](http://mrcroussillon.qc.ca) onglet *Matière résiduelles*.

### Se départir de sa vieille poubelle

Vous désirez vous départir de votre vieille poubelle? Les contenants à déchets en métal et en plastique sont recyclables. Apportez-les, vidés de leur contenu, à l'un des **écocentres**.

### Un pas de plus vers une meilleure performance...

- Il reste encore plusieurs gestes à poser en vue de la biométhanisation prévue en 2018
- En 2018 : bannissement des sacs de plastique dans les 82 municipalités de la CMM



Seules les couleurs noir, gris ou vert seront acceptées.



La prise européenne est essentielle pour la levée mécanique du bac.



## MARCHÉ PUBLIC 2016

Le Marché public sera de retour à Saint-Constant cet été dans un tout nouvel emplacement! Afin de mieux répondre aux besoins des Constantins, le Marché public aura lieu tous les samedis de l'été, du 11 juin au 10 septembre 2016, de 10 h à 14 h. Le nouveau lieu vous sera communiqué sous peu.

### SAVIEZ-VOUS QUE S'APPROVISIONNER AU MARCHÉ PUBLIC CONTRIBUE À AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE?

Des analyses ont démontré qu'un marché public génère plusieurs retombées positives dans la communauté où il se trouve. Lieu rassembleur, propice aux rencontres et à la tenue d'événements variés, il encourage l'achat local et permet l'entretien de liens directs entre les producteurs locaux et les consommateurs. Cette proximité favorise la traçabilité des aliments que vous consommez, tout en contribuant à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre. La tenue d'un marché public crée un moment de rencontre entre les citoyens d'une communauté, et contribue à augmenter le sentiment d'appartenance à sa municipalité.



## CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

Plusieurs citoyens nous ont fait part de leur intérêt pour un éventuel retour du concours de maisons fleuries lors de la période estivale. Il nous fait donc plaisir de vous annoncer que tous les Constantins, qu'ils soient propriétaire, locataire, commerçant ou gestionnaire d'une institution, pourront participer à l'édition 2016 dès ce printemps.

Surveillez les publications de la Ville dans les prochaines semaines pour connaître tous les détails!



## SAINT-CONSTANT EST À LA RECHERCHE DE SA FLEUR EMBLÉMATIQUE

Vous êtes passionnés par l'histoire, l'horticulture, l'aménagement paysager? La Ville a besoin de vos suggestions pour trouver une fleur emblématique à notre belle Ville!

Un emblème floral, c'est une fleur choisie par une communauté en raison de sa représentativité, soit parce qu'elle est caractéristique du territoire considéré, soit pour ses vertus et propriétés ou encore pour sa symbolique. Elle peut également être choisie pour son origine, sa couleur, le lieu où elle pousse, l'époque de sa floraison, etc.

Quelle fleur représente le mieux la Ville selon vous? Nous attendons avec impatience vos idées, accompagnées des raisons qui appuient votre choix.

### Par la poste :

147, rue Saint-Pierre, Saint-Constant J5A 2G9

### Par courrier électronique :

[communication@ville.saint-constant.qc.ca](mailto:communication@ville.saint-constant.qc.ca)

Un comité de sélection analysera ensuite les propositions reçues et le gagnant recevra un **chèque-cadeau d'une valeur de 200 \$** valide dans un magasin de jardinage de Saint-Constant.

Merci de nous faire parvenir vos suggestions et explications **d'ici le 31 mai 2016**.



## DES CONSTANTINS AU TOP!

Le territoire constantin déborde de gens talentueux et déterminés! La Ville tient à féliciter et à encourager tous les artistes et athlètes qui se démarquent par leurs réalisations et leurs performances.

### FÉLICITATIONS À :



**Kelvyn Pincherli Castellanos**, taekwondo : il a reçu une bourse de 750 \$ pour ses exploits sportifs et académiques



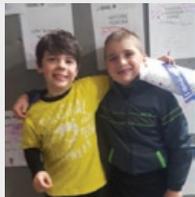
**Maxim Bouchard**, plongeon : il a remporté trois (3) titres nationaux consécutifs à la tour de dix (10) mètres en 2015



**Mélissa Citrini-Beaulieu**, plongeon, elle a reçu le trophée Philippe Comtois qui récompense un athlète ayant fait preuve de persévérance et de dévouement.



**Frédérique Charette** (1<sup>ère</sup> place) et **Brandon Landry** (3<sup>e</sup> place), nos premiers médaillés du Club de patinage de vitesse lors de la compétition Liliane-Lambert. Ils ont par le fait même réalisé des chronos leur permettant d'accéder à la catégorie supérieure.



**Éloi Paquette-Vaudry** et **Florent Parisien**, du Club de patinage de vitesse de Saint-Constant, pour leurs belles prestations à la finale régionale C'LE Fun.



**Anick Gagnon**, pour sa performance à l'émission *La Voix* lorsqu'elle a été retenue pour l'équipe d'Éric Lapointe.



## JARDINS COMMUNAUTAIRES

Au printemps prochain, la Ville implantera un programme de jardins communautaires sur le terrain du Centre culturel Denis-Lord situé au 66, rue Maçon. Dix-huit (18) jardinets seront disponibles pour la location saisonnière au coût de 15 \$ chacun. De plus, deux jardinets seront aussi disponibles pour les personnes à mobilité réduite.

La réservation des jardinets se fera en ligne sur le site Web de la Ville de Saint-Constant dès le 16 mars prochain. Une rencontre sera organisée par la suite afin de présenter le fonctionnement commun aux participants.

Participez aussi à nos ateliers-conférences au coût de 10 \$ chacun. Tenues au Centre culturel Denis-Lord, ces conférences sont ouvertes à tous.

**Judi 31 mars, de 19 h à 20 h 30**

- Trucs et astuces pour démarrer son jardin

**Samedi 18 juin, de 10 h à 11 h 30**

- Trucs et astuces pour entretenir son jardin

Inscriptions en ligne dès maintenant au [www.ville.saint-constant.qc.ca](http://www.ville.saint-constant.qc.ca).

## CONCERT SYMPHONIQUE (STRAUSS, MENDELSSOHN, SMETANA, HOLST, MUSIQUE DE FILMS)

Véronique Lussier, chef d'orchestre  
50 musiciens

### Solistes invités :

Victor Fournelle-Blain, violoniste et musicien à l'OSM  
Noémie Bélanger, chanteuse originaire de Saint-Constant et participante à La Voix

## FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS DU CONCOURS DE FÊTES!

La Ville de Saint-Constant remercie tous les participants au concours Facebook des fêtes et tient à féliciter les gagnants Geneviève Émond et Carl-Olivier Perras-Beaulieu qui ont reçu un chèque-cadeau d'une valeur de 100 \$ applicable à une activité de leur choix offerte par le Service des loisirs. Les tirages au sort ont été effectués le 23 décembre 2015 à 14 h.



Concours On s'emballe pour les fêtes !



Concours Saint-Constant en lumière!



**Le dimanche 24 avril 2016 à 15 h**

Église La Nativité, 155, chemin Saint-Jean  
Vieux-La Prairie

**Billets en vente :** [www.veroniquelussier.com](http://www.veroniquelussier.com) ou au secrétariat de l'église.

## DÉFI BOUGEONS ENSEMBLE! ÉDITION 2016

Le *Défi Bougeons ensemble!* organisé par la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) est de retour pour une 3<sup>e</sup> année consécutive et aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> mai 2016 à Saint-Constant. L'aire de départ du Défi se situera à côté du complexe Isatis Sport situé au 310, rue Wilfrid-Lamarche, au coin de la rue Sainte-Catherine. Quatre (4) parcours de marche ou de course sont offerts aux participants, composés des membres du personnel et des élèves de la CSDGS ainsi que des membres de leur famille. Le *Défi Bougeons ensemble!* est une activité organisée dans le but d'encourager l'exercice physique et de promouvoir la santé et les saines habitudes de vie. Pour plus de détails, consultez le [csdgs.qc.ca](http://csdgs.qc.ca). Au plaisir de vous y rencontrer!



## RELEVEZ LE DÉFI!

Le *Défi Santé*, c'est adopter des habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale et qui contribuent à prévenir certaines maladies chroniques. Participez au défi en posant des gestes simples pendant 6 semaines, du 31 mars au 11 mai, pour atteindre trois (3) objectifs :



**Manger au moins 5 portions de fruits et légumes par jour**

OBJECTIF 5



**Bouger au moins 30 minutes par jour. Et pour les jeunes, c'est au moins 60!**



**Prendre au moins une pause par jour**

OBJECTIF Équilibre

Surveillez le site de la Ville ou la page Facebook Loisirs pour connaître les activités en lien avec le *Défi Santé*.



## AVEZ-VOUS PROFITÉ DE LA SEMAINE DE RELÂCHE DANS LES PARCS DE LA VILLE?

Du 29 février au 4 mars derniers, des activités gratuites animées par l'équipe «Le vent du Nord» ont été organisées pour les 5 à 12 ans dans plusieurs parcs de la Ville afin de profiter de la relâche... Plus de 200 jeunes y ont participé.



## LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE S'ARRÊTERA À SAINT-CONSTANT!

Le 18 juin prochain, au Centre municipal, aura lieu un grand rassemblement de cyclistes. En effet, Saint-Constant a été choisie comme avant-dernier arrêt des 1 000 km à vélo qui seront parcourus par plus de 1 200 cyclistes cette année. Les arrêts, prévus tout au long du parcours, sont de courtes pauses permettant aux athlètes de se ravitailler. L'arrivée prévue du convoi à Saint-Constant devrait être en milieu de soirée le samedi 18 juin. La Ville de Saint-Constant est très fière de recevoir les cyclistes du Grand Défi Pierre Lavoie (GDPL); d'ailleurs, le maire Jean-Claude Boyer, des élus du conseil municipal ainsi que des membres du personnel de la Ville participeront à la Boucle, un parcours de 135 km ayant comme départ et arrivée la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Cet événement s'ajoute aux nombreuses initiatives de la Ville pour encourager la population à adopter de saines habitudes de vie. Venez en famille, entre voisins ou entre amis souligner cet événement d'envergure et participer au **grand entraînement en plein-air**, avec **Jimmy Sévigny**, conférencier et coach personnel, qui est prévu dès 19 h 30 lors de cette soirée. Surveillez également les détails à venir concernant les fermetures de rues et les détours à emprunter afin de circuler de façon sécuritaire dans les rues de Saint-Constant lors de cet événement.



## FESTIVAL CLASSICA : UN CONCERT SATELLITE À SAINT-CONSTANT À NE PAS MANQUER!

Pour la toute première fois à Saint-Constant, le Festival Classica et le pianiste virtuose Jean-Philippe Sylvestre rendront hommage au Mozart québécois, enfant prodige natif de Saint-Constant, dans un concert thématique consacré à la musique de piano d'André Mathieu. Laissez-vous toucher et prendre par la sensibilité toute romantique de ce compositeur québécois injustement négligé.

**Le mardi 31 mai, 19 h**  
Paroisse Saint-Constant  
242, rue Saint-Pierre, Saint-Constant  
Durée : 90 min



**Billets en vente :**  
[festivalclassica.com](http://festivalclassica.com)  
450 912-0868, poste 101  
25 \$ pour les adultes  
15 \$ pour les enfants  
(frais de service et taxes en sus)



Grande fête de la musique classique, le 6<sup>e</sup> Festival Classica aura lieu du dimanche 29 mai au dimanche 5 juin 2016 en plein cœur de Saint-Lambert. Des concerts-satellites seront également présentés dans les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Constant et Westmount.

**JM A VILLE**  
**MES LOISIRS**

Surveillez la sortie du Guide Loisirs la  
1<sup>ère</sup> semaine d'avril

## LES BIBLIOTHÈQUES DE LA MRC DE ROUSSILLON AU SECOURS DES PROCHES AIDANTS

Le service d'information Biblio-Aidants, destiné aux proches aidants et coordonné par l'Association des bibliothèques publiques (ABPQ), sera implanté dans plus de 250 bibliothèques partout au Québec, dont les bibliothèques publiques autonomes de la MRC de Roussillon dont fait partie celle de Saint-Constant. Ce programme offrira gratuitement 15 cahiers thématiques, disponibles sur le site [www.biblioaidants.ca](http://www.biblioaidants.ca), afin de renseigner les proches aidants sur les maladies et les sujets auxquels ils sont confrontés quotidiennement. Ces cahiers incluent une liste d'organismes, de sites Web pertinents et de suggestions de lecture, le tout analysé et validé par des bibliothécaires diplômés.



ASSOCIATION  
DES BIBLIOTHÈQUES  
PUBLIQUES DU QUÉBEC



BIBLIOAIDANTS

## À INSCRIRE DÈS MAINTENANT À VOTRE CALENDRIER : ARIANE MOFFAT EN SPECTACLE POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC!

Le 24 juin prochain, au Centre municipal de Saint-Constant, Ariane Moffat sera la tête d'affiche de la Saint-Jean-Baptiste. Ne manquez pas cette occasion d'assister à ce spectacle soulignant la fête des Québécois! De nombreuses activités en lien avec l'événement seront offertes. La programmation détaillée sera disponible au [saint-constant.ca](http://saint-constant.ca) en mai prochain.

**La Fête nationale du Québec**



## NOËL SUR GLACE : UN ÉVÉNEMENT MAGIQUE!

Le 20 décembre dernier avait lieu l'activité Noël sur glace au complexe Isatis Sport à Saint-Constant. Cette fête familiale a attiré plus de 315 personnes qui ont pu assister gratuitement à un spectacle féérique des princesses Cendrillon, Jasmine et Blanche-Neige. Les enfants ont également pu se faire maquiller et rencontrer le Père Noël, qui avait des surprises pour chacun d'eux. Tous les participants avaient enfilé leurs patins pour l'occasion et ont pu siroter un verre de cidre chaud ou de chocolat chaud et déguster des bouchées sucrées. Le maire Jean-Claude Boyer était présent, accompagné de conseillers municipaux, pour souligner le temps des fêtes avec les citoyens.



# MA VILLE, MES TEMPS LIBRES



Musée d'archéologie de Roussillon

## MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE ROUSSILLON

### CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES

25, 26 et 28 mars 2016

Parents et enfants pourront explorer les différents recoins du Musée pour y dénicher de petits trésors cachés. En prime : un atelier sur les origines des cocos de Pâques suivi d'une séance de décoration originale!

### TON ANNIVERSAIRE AU MUSÉE

Pour célébrer ton anniversaire, tes amis et toi prendrez part à une simulation de fouilles archéologiques suivie d'un atelier de création inspiré d'un savoir-faire ancestral. Après l'activité, une salle t'est réservée pour partager le gâteau et échanger les cadeaux!

Âge : 7 ans et plus

Durée : 3 heures (animation : 1 h 30, période libre : 1 h 30)

Tarif : 135 \$ taxes en sus

(pour 8 enfants, 10 \$/enfant supplémentaire, maximum de 12 enfants)

Supplément : Possibilité d'inclure des sacs à surprises thématiques (frais supplémentaires)

### AU-DELÀ DES VIOLONS ET DES CEINTURES FLÉCHÉES, PLEINS FEUX SUR LES COLLECTIONS MÉTISSÉS DE PARCS CANADA

Exposition présentée jusqu'en avril 2016.

Plusieurs artefacts et objets historiques provenant de cinq parcs nationaux du Canada seront exhibés et feront découvrir l'histoire et le mode de vie du peuple métais.

Toutes les fins de semaine, en complément de l'exposition, les familles auront l'opportunité de s'initier à la tradition du tissage aux doigts en fabriquant un joli bracelet évoquant les motifs des célèbres ceintures fléchées métaisses.

Ouvert au public du mercredi au dimanche, de 9 h 30 à 16 h 30. Les groupes peuvent aussi planifier une visite du lundi au vendredi, sur réservation.



Pour plus d'information ou pour faire une réservation, téléphonez au 450 984-1066 ou visitez le [www.archeoroussillon.ca](http://www.archeoroussillon.ca) ou la page Facebook du Musée ([www.facebook.com/archeoroussillon](http://www.facebook.com/archeoroussillon)).

## SAVIEZ-VOUS QUE...

Situé au cœur du site patrimonial déclaré de La Prairie, Le Musée d'archéologie de Roussillon conserve, met en valeur et présente le riche patrimoine archéologique des 11 municipalités de la MRC de Roussillon. Son exposition permanente, Carrefour Archéo, présente de façon chronologique les objets emblématiques du passé de la région. Des visites guidées et une programmation familiale sont offertes en tout temps.

Bibliothèque Sport, loisirs et culture Communautaire Patin libre

## MARS 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

### Patin libre Complexe Isatis Sport

Jusqu'au 27 mars. Après cette date, le patinage fait relâche.

310, rue Wilfrid-Lamarque • Coût : 1 \$ enfants/étudiants ; 2 \$ adultes

Les samedis, 14 h 45 à 16 h

Samedi pour tous

Les samedis, 16 h à 17 h 15

12-16 ans

Les dimanches, 6 h à 8 h

Les lèves tôt

Les dimanches, 12 h 45 à 14 h 15

50 ans et +

Les dimanches, 14 h 15 à 17 h 15

Dimanche pour tous

Les lundis et les mercredis, 16 h à 17 h

Les après-midi relax

### À la Bibli-oh!

Fermée les 27 et 28 mars mais ouverte le Vendredi et Samedi saints.

L'inscription aux activités de la bibliothèque est obligatoire • Coût : 3 \$

Présentez-vous au 121, rue Saint-Pierre, 2<sup>e</sup> étage, pour obtenir vos billets.

22 mars, 18 h 30

L'heure du conte en pyjama plus (5 à 8 ans)

23 mars, 18 h 30

L'heure du conte en pyjama (3 à 5 ans)

Tous les jeudis, 10 h

L'heure du conte du jeudi (3 à 5 ans)

Tous les samedis, 10 h 30

L'heure du conte du samedi (3 à 5 ans)

20 mars, 10 h 30 – Centre municipal Aimé-Guérin (Sainte-Catherine)  
Théâtre des 4 Villes : Le petit voilier • Coût : 9 \$

25-26-28 mars : Chasse aux cocos de Pâques du Musée d'archéologie de Roussillon

27 mars – Pâques

31 mars, 19 h à 20 h 30 : Conférence au Centre culturel Denis-Lord  
Trucs et astuces pour démarrer son jardin

Du 31 mars au 11 mai : Défi Santé

■ Environnement
 ■ Bibliothèque
 ■ Sport, loisirs et culture
 ■ Séance ordinaire du conseil
 ■ Communautaire

## AVRIL 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
						<span style="color: blue;">■</span>
3	4	5	6	7	8	9
				<span style="color: blue;">■</span>		<span style="color: blue;">■</span>
10	11	12	13	14	15	16
	<span style="color: orange;">■</span>	<span style="color: grey;">■</span>		<span style="color: blue;">■</span> <span style="color: darkblue;">■</span>		<span style="color: blue;">■</span>
17	18	19	20	21	22	23
	<span style="color: blue;">■</span>			<span style="color: blue;">■</span>		<span style="color: blue;">■</span> <span style="color: orange;">■</span>
24	25	26	27	28	29	30
		<span style="color: blue;">■</span>	<span style="color: blue;">■</span>	<span style="color: blue;">■</span>		<span style="color: blue;">■</span> <span style="color: orange;">■</span>

### ■ À la Bibli-oh!

L'inscription aux activités de la bibliothèque est obligatoire • Coût : 3 \$  
Présentez-vous au 121, rue Saint-Pierre, 2<sup>e</sup> étage, pour obtenir vos billets.

18 avril, 19 h	Conférence – Découvrir Londres : Why not?
23 avril, 13 h	Atelier sur le livre numérique
23 avril, 13 h	Atelier de poésie (7 à 12 ans) • <b>ACTIVITÉ GRATUITE</b>
26 avril, 18 h 30	L'heure du conte en pyjama plus (5 à 8 ans)
27 avril, 18 h 30	L'heure du conte en pyjama (3 à 5 ans)
Tous les jeudis, 10 h	L'heure du conte du jeudi (3 à 5 ans)
Tous les samedis, 10 h 30	L'heure du conte du samedi (3 à 5 ans)

- 1<sup>er</sup> avril – Surveillez la sortie du Guide Loisirs – Printemps 2016
- 11 avril – Début des inscriptions aux activités de loisirs
- 12 avril – Séance ordinaire du conseil
- 13 avril – Rendez-vous citoyen
- 14 avril – Hommage aux bénévoles
- 15 avril – Date limite pour retirer votre abri d'auto
- 22 avril – Jour de la Terre
- 23 avril – Journée mondiale du livre
- 23 avril – Fin des inscriptions aux activités de loisirs
- 30 avril – Début des inscriptions pour les camps de jour

## MAI 2016

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
<span style="color: orange;">■</span>	<span style="color: blue;">■</span>	<span style="color: blue;">■</span>		<span style="color: blue;">■</span>		<span style="color: blue;">■</span>
8	9	10	11	12	13	14
		<span style="color: grey;">■</span>		<span style="color: blue;">■</span>		<span style="color: blue;">■</span>
15	16	17	18	19	20	21
	<span style="color: green;">■</span>	<span style="color: blue;">■</span>	<span style="color: blue;">■</span>	<span style="color: blue;">■</span>	<span style="color: orange;">■</span>	<span style="color: blue;">■</span>
22	23	24	25	26	27	28
		<span style="color: green;">■</span>	<span style="color: green;">■</span>	<span style="color: blue;">■</span> <span style="color: green;">■</span>	<span style="color: green;">■</span>	<span style="color: blue;">■</span> <span style="color: green;">■</span>
29	30	31				
<span style="color: green;">■</span>		<span style="color: orange;">■</span>				

### ■ À la Bibli-oh!

Fermée le 23 mai en raison de la journée nationale des patriotes.  
L'inscription aux activités de la bibliothèque est obligatoire.

Présentez-vous au 121, rue Saint-Pierre, 2<sup>e</sup> étage, pour obtenir vos billets.

2 mai, 19 h	Conférence — Vivre avec un proche atteint d'Alzheimer	
3 mai, 18 h 30	Atelier de la fête des Mères (6 à 10 ans)	Coût : 5 \$
17 mai, 18 h 30	L'heure du conte en pyjama plus (5 à 8 ans)	Coût : 3 \$
18 mai, 18 h 30	L'heure du conte en pyjama (3 à 5 ans)	Coût : 3 \$
Tous les jeudis, 10 h	L'heure du conte du jeudi (3 à 5 ans)	Coût : 3 \$
Tous les samedis, 10 h 30	L'heure du conte du samedi (3 à 5 ans)	Coût : 3 \$

- 1 mai – *Défi Bougeons ensemble!*
- 10 mai – Séance ordinaire du conseil
- 15 mai – Date limite pour présenter une demande de réclamation pour des bris subis à la propriété en lien avec le déneigement
- 16 mai – La collecte de branches débutera le 16 mai 2016 et se poursuivra jusqu'à ce que la Ville ait effectué une tournée complète. La durée dépend toujours des quantités déposées par les citoyens. Par contre, tous les citoyens devront avoir déposé leurs branches en bordure de rue dès 7 h le matin du 16 mai, car l'équipe ne passera qu'une seule fois sur l'ensemble du territoire.
- 20 mai – Fin des inscriptions pour les camps de jour
- 21-22 mai – Vente-débaras
- 23 mai – Journée nationale des patriotes
- De mardi 24 mai au dimanche 29 mai 2016 – Semaine gratuite à l'écocentre
- 31 mai – Festival Classica

# LE GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Plus de 1000 cyclistes du Grand Défi Pierre Lavoie 2016 seront de passage à Saint-Constant le **18 juin prochain** en soirée pour leur avant-dernier arrêt avant de compléter le défi des mille kilomètres à vélo!

Un grand entraînement en plein-air est prévu dès 19 h 30 avec Jimmy Sévigny pour souligner cet événement.

## CENTRE MUNICIPAL

160, boul. Monchamp

*Venez en famille et entre amis les encourager dans cette activité favorisant le dépassement de soi!*



# LE RETOUR DU Marché public

LES SAMEDIS

du 11 JUIN au 10 SEPTEMBRE  
de 10 h à 14 h

Nouvel  
emplacement à  
venir!



# CLASSICA

Marc Boucher, directeur général et artistique

## FESTIVAL CLASSICA

*Ne manquez pas le concert « André Mathieu, L'enfant prodige » qui rend hommage à notre Mozart québécois par Jean-Philippe Sylvestre, pianiste virtuose*

**Le mardi 31 mai, 19 h**

À la Paroisse Saint-Constant, 242, rue Saint-Pierre

*Billets en vente:*

[festivalclassica.com](http://festivalclassica.com)

450 912-0868, poste 101

**25 \$** (frais de service et taxes en sus) pour les adultes

**15 \$** (frais de service et taxes en sus) pour les enfants

**31 mai  
19 h**